

Paris, le 15 avril 2020

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation Nationale
110 Rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : Stratégie de déconfinement dans l'Éducation Nationale

Monsieur le ministre,

L'annonce par le Président de la République, lors de son allocution télévisée du 14 avril, de la réouverture progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai suscite de nombreuses inquiétudes chez les enseignants, les élèves, leurs parents et les personnels municipaux (ATSEM, animateurs, restauration...), départementaux et régionaux y intervenants.

Des garanties sanitaires doivent être apportées.

Les enfants et adolescents semblent être des vecteurs importants de transmission du Covid 19 car même atteints et contagieux, ils développent peu voir pas de symptôme de la maladie. Ils ont souvent plus de difficultés que les adultes, notamment en maternelle et élémentaire, à appliquer strictement les gestes barrières pourtant indispensables.

Je précise que le Docteur Patrick Bouet, président du Conseil national de l'ordre des médecins, affirme qu'il n'y a pas d'explication médicale à déconfiner dans le milieu scolaire en premier.

Beaucoup s'interrogent donc sur la pertinence d'une telle décision qui se doit d'être mieux explicitée.

Groupe des élus
Ecologistes et Progressistes
pour l'Île-de-France

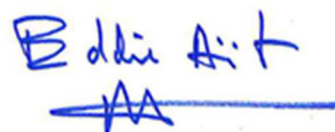
Aussi, je m'associe au courrier envoyé au Premier ministre par le Président de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), Stéphane Beudet, demandant des clarifications rapides sur la mise en œuvre du déconfinement.

Il s'agit notamment de connaître les moyens humains, matériels, financiers, qui sont prévus pour assurer le respect des mesures barrières à l'école. L'organisation de la restauration scolaire ou encore de l'accueil périscolaire et extra-scolaire, particulièrement sensibles, doit être précisée.

Enfin, le Conseil régional d'Île-de-France, dont les compétences réglementaires portent sur les lycées et les structures d'apprentissage se doit d'être pleinement intégré à la mise en œuvre de cette décision.

Je souhaite donc avoir des précisions sur la stratégie de déconfinement envisagée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.



Eddie Aït

Président du groupe des élus
Ecologistes et Progressistes pour
l'Île-de-France

Conseiller municipal de Carrières-
sous-Poissy